

FICHE DE CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

à déposer en mairie avant le lundi 26 octobre à midi.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

École / Collège:

Classe :

Date de naissance :

Tes motivations

> Pour quelles raisons souhaites-tu devenir membre du CMJ ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

> As-tu déjà des idées de projets ou de sujets que tu souhaiterais aborder pendant ce mandat ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

.

J'autorise le droit et la diffusion de l'image de mon enfant pour la communication de la ville (site, réseaux de la commune,, communication municipale, presse locale)

Signature du Jeune

Signature d'au moins un Parent (valant autorisation)

Fiche à déposer, dûment remplie et signée, à l'accueil de la mairie de Saint Samson sur Rance

Rappel : il s'agit d'un engagement citoyen qui demande de l'investissement sur deux ans. C'est une réelle implication de l'enfant pour représenter les jeunes de la commune. Les parents doivent aider à faire respecter cet engagement par leur enfant.

.Les élections se dérouleront à l'école le vendredi 6 novembre pour les enfants scolarisés en primaire ici et à la mairie le samedi 7 novembre de 10h à midi pour les autres.

Quelques élus se tiendront à disposition des jeunes qui souhaitent plus d'informations le samedi 17 octobre de 10h à 12h à la mairie.